CDPSED 79

R2 Mixte Séniors zone nord région Nouvelle Aquitaine (Poitou Charentes)

Irleau(79), Sèvre Niortaise

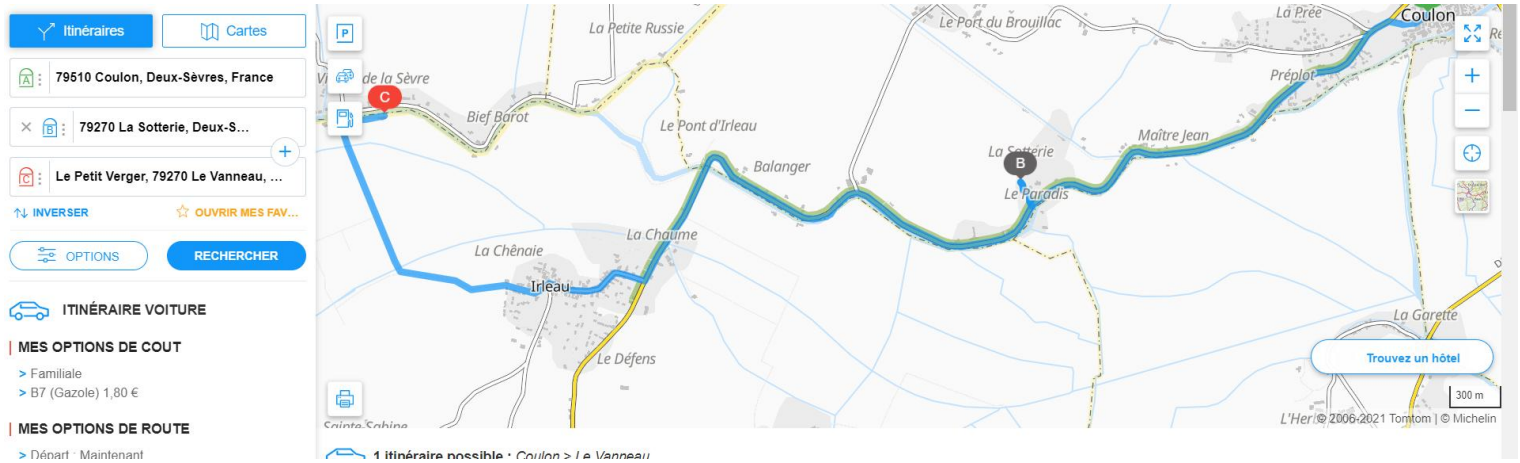
11 12 juillet 2026

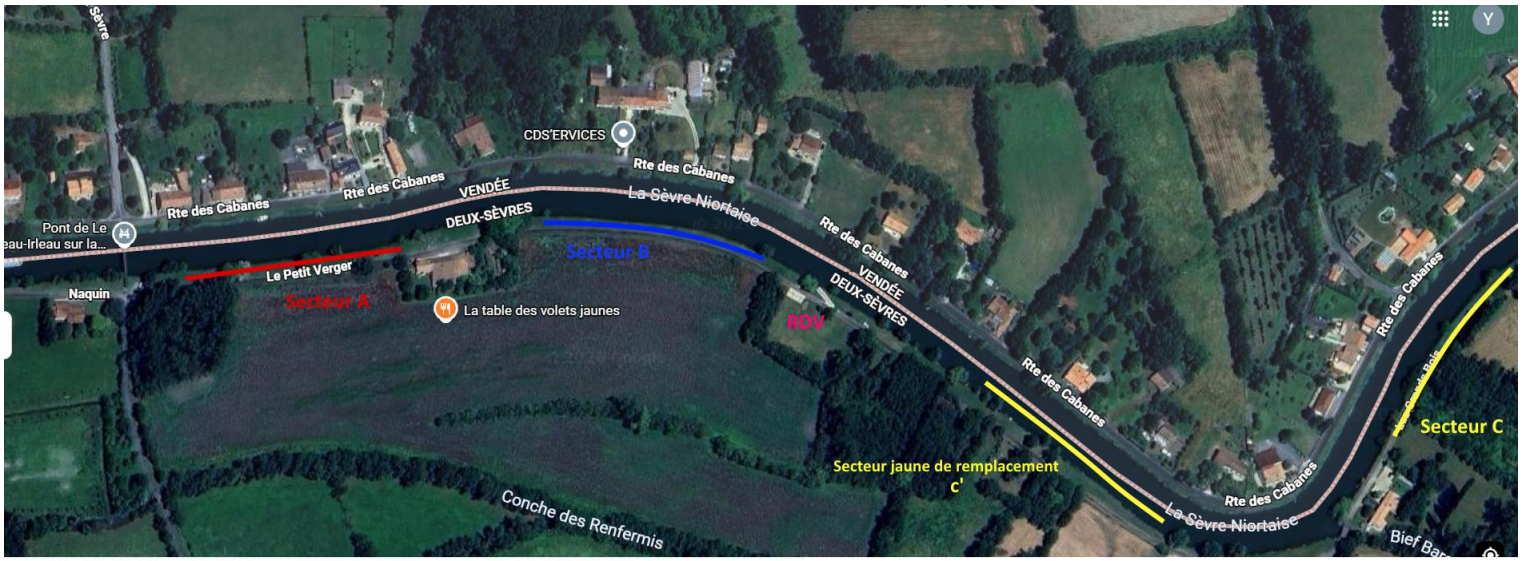
SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

Le Fair-Play, c'est aussi savoir respecter et remercier les bénévoles,

sans qui rien ne serait possible.

Infos SITE et SECTEURS : De Coulon, longer la Sèvre Niortaise direction Irleau, à Irleau mettre sur le GPS, Le Petit Verger 79270 Le Vanneau.





Poissons dominants	Plaquettes, gardons, ablettes (brèmes, carassins, carpes)

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteurs et RDV		**46.316406** **-0.660756**	Non

Anguille	Interdite
Brochet	Interdit
Sandre	50 cm
Black Bass	Interdit

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	2.5 à 3 mètres	Lent voir nul
Secteur B	2.5 à 3 mètres	Lent voir nul
Secteur C	2.5 à 3.5 mètres	Lent voir nul
Secteur C'	2.5 à 3.5 mètres	Lent voir nul (Remplacement)

LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	**11.5 mètres**	Moulinet, canne 8 mètres Max
Amorce	**15 Litres**	Y compris terre
Esches totales	**2 litres**	
Fouillis	**0.50 litre**	
Vers de vase	**0.25 Litre**	Compris dans le fouillis
Vers de terre	**0.25 litre**	Entiers

HORAIRES

	Manche1	Manche2	Manche3
Rendez-vous	9h30	6h30	
Tirage au sort	10h00	6h45	
Entrée dans les box	10h30	7h00	12h45
Annonce des contrôles	11h25	7h55	13h55
Début des contrôles (*)	11h30	8h00	14h00
Amorçage	12h50	8h50	14h50
Début de la manche	13h00	9h00	15h00
5 minutes	15h55	11h55	17h55
Fin de la manche	16h00	12h00	18h00
Palmarès			19h00

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Pour la journée en 2 manches, prévoir si possible 1h30 entre la fin de la manche du matin et l'entrée dans les box de la manche de l'après-midi.

Informations diverses :

12.7.Les bourriches sont interdites pendant les phases d'entraînement du lundi à la veille du début de l'épreuve

16.7. Après la signature de la fiche de pesée par le pêcheur (ou le représentant), aucune réclamation ne sera prise en considération. Les poissons seront remis à l'eau immédialement sur la place du pêcheur

Bourriche de 4 mètres mini impératif

Canne limitée à 11.50 pour ne pas déboiter de trop sur la route !

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	Yannick Jacgneau	06 78 36 30 11	jacgneau.yannick@wanadoo.fr
En cas de forfait	Eric Delage	06 26 39 10 95	eric.delage14@orange.fr
Renseignements	Pascal Loiseau	06 86 28 03 41	zozio.lulu@orange.fr

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par l'organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Buvette et petite restauration sur place.

Sandwich jambon ou rillette, 2.5€ le sandwich.

Boisson : eau 0.50€, Coca, Orangina, Ice-tea, Perrier 1.5€, bière 2€

A réserver avant le jeudi 9 juillet au 06 78 36 30 11 jacgneau.yannick@wanadoo.fr

Site internet de Niort Marais Poitevin pour les restaurants et lieux d'hébergement www.niortmaraispoitevin.com .
OFFICE DE TOURISME au 05 49 24 18 79.

Exemples de Campings :

"Camping Le Martin Pêcheur" à Magne	**Tel 05 49 35 71 81**
"Camping de La Venise Verte" à Coulon	**Tel 05 49 35 90 36**
"Camping des Conches" à Damvix	**Tel 02 5187 17 06**

MAGASINS DE PECHE A PROXIMITE :

NATURA CHASSE PECHE : 31 rue des Charmes 79000 BESSINES / 05 49 09 29 16

PACIFIC PECHE : zone Mendes France, 15 rue Jean Couzinet 79000 NIORT / 05 49 33 64 33

DECATHLON : ZC des sports, 5 rue Charles Darwin 79000 Niort / 05 49 33 34 97